

Vers la finalisation d'une convention collective des intermittents techniques de la production audiovisuelle

Le SNTR-CGT, le SGTIF-CGT et la Ftilac-CFDT (pour les salariés) et l'Union syndicale de la production audiovisuelle-USPA (pour les producteurs) ont signé le 10 avril dernier un second accord d'étape en vue de la finalisation d'une convention collective des intermittents techniques de la production audiovisuelle. Cet accord intègre les ouvriers de la production dans le dispositif conventionnel, notamment en matière de salaires minima, et règle en outre les questions des jours fériés, de la durée journalière et hebdomadaire du travail et du décompte de la rémunération des heures supplémentaires. Les signataires espèrent achever dans les prochains mois l'élaboration de la convention collective et ont demandé pour ce faire sans attendre l'extension de cet accord.